Tradition et modernité

Par
Eric Dyèvre
Président de l'AEN et de l'Alliance Navale
EN 73

Le vice-amiral François Flohic EN 40 nous a quittés il y a quelques semaines. Avec lui, disparaît l'un des derniers héros de cette époque qui a vu une poignée de marins refuser la défaite en 1940, et opter pour la poursuite de la lutte au risque de leur vie pour rester fidèles à l'idée qu'ils avaient de la France. L'amiral Flohic, c'était également un homme de conviction, attaché jusqu'à la fin de sa vie à l'homme qui incarnait pour lui ce combat pour la France qu'il aimait.

C'est en conservant la mémoire de tous nos anciens qui ont porté haut les couleurs de notre pays et de notre Marine, sur toutes les mers et dans des circonstances parfois tragiques, que nous continuerons à faire vivre cet esprit de carré qui anime la communauté des officiers de Marine et que notre association s'attache à maintenir. Comme chaque année, vous avez l'occasion d'y contribuer personnellement en participant aux messes du souvenir, à Paris le 10 novembre à la chapelle du Val de Grâce et dans les ports à des dates qui vous seront prochainement communiquées. Il est important que toutes les générations, de nos jeunes camarades à nos grands anciens, se retrouvent dans ce moment œcuménique de partage et de commémoration.

Mais notre monde n'est pas figé. Comme l'a fort justement écrit Jean Cocteau, « la tradition, c'est une statue qui marche ». Les changements que connaît la Marine, féminisation croissante, carrières courtes, professionnalisation des équipages, sophistication des outils de combat, sont les marques apparentes d'une adaptation constante aux évolutions et aux exigences nouvelles de l'environnement. En même temps, il suffit de voir l'enthousiasme et la motivation des Bordaches et des Midships pour comprendre que l'attachement aux valeurs de la Marine reste la même à travers le temps. Tradition et modernité …

Les changements sont également visibles dans des sujets plus terre-à-terre. Actifs ou retraités, vous êtes ainsi très nombreux, à l'ère d'internet, à souhaiter conserver un annuaire papier des anciens de l'Ecole navale. Pour répondre à votre souhait, nous avons fait le choix de faire évoluer la présentation de l'annuaire, afin d'en réduire les coûts de réalisation tout en vous offrant toutes les informations que vous étiez habitués à y trouver. Faites bon accueil à cette nouvelle édition et faites-nous part de toutes les critiques constructives qu'elle appellera de votre part !

> L'attachement aux valeurs de la Marine reste le même à travers le temps

Vous avez une belle occasion de manifester votre attachement à l'AEN en participant aux élections de renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration qui ont lieu en fin d'année. Vous trouverez toutes les informations utiles pour ces élections dans ce numéro. Prenez le temps de nous adresser votre enveloppe de vote. Et soyons ambitieux, pourquoi ne pas vous porter volontaires pour contribuer aux actions de l'AEN dans les ports ou au siège ? Adhérer, c'est bien. Soutenir, c'est mieux. Participer, c'est parfait !

sommaire

Revue de l'Association amicale des Anciens Élèves de l'École navale et des Associations d'officiers de la Marine
86, rue d'Amsterdam
75009 Paris
Tél 01 40 16 00 11
Fax 01 44 91 91 20
labaille@wanadoo.fr
www.anciens-navale.fr
Revue trimestrielle
ISSN 1281-1807
Abonnement 2018
Membre actif AEN ou FAOMA 16€
Membre associé AEN ou FAOMA 8€
Autres France et Europe 20€
Autres Dom-Tom et Etranger 25€
le numéro 7€
Imprimerie Chevillon (89)
Dépôt légal
4e trimestre 2018
N° commission paritaire 1017 G 82886
Directeur de la publication
Eric Dyèvre
Rédacteur en chef
Arnauld de La Porte
Comité de rédaction
Michel Beguin, Denis Bigot, Gilles Bizard, Bernard Collin, François Dupont, Stéphanie Guénot Bresson, Jean-Yves Gourtay, Richard Mathieu, Nicole Monnier, Max Moulin, Bruno Nielly, Jacques Tupet, Michaël Vaxelaire, Jean-Loup Velut
Maquette
Nelly Denos-Bayard Service
Réalisation
Nathalie Pradeilles

Actu Marine p. 6

- Le Groupe Aérien embarque sur le PA USS *Georges H.W. Bush*
  par Marc Bourdilleau
- Quelle marine en 2030 ? La LPM 2019-2025
  par Laurent Sudrat
- Le concours d'entrée en première année de l'Ecole navale
  par Stéphanie Guenot Bresson
- Les mutations de l'Action de l'Etat en Mer (AEM) en Méditerranée
  par Thierry Duchesne

Sciences navales p. 20

- Transformation numérique penser l'inconnaissable ?
  par Camille Girard

Après la Marine p. 26

- Après la Marine, la vie préfectorale
  par Blaise Gourtay
- Pour un dîner à Buenos Aires
  par Alain Bergeras, Jean de Corbière et Bruno Lamy
- Se convenir dans l'industrie lourde
  par Paul Rousselot

Histoire p. 34

- La mer, les marins et la Marine impériale russe entre 1917 et 1924
  par Alexandre Jevakhoff et Thierry Hoijtink
- L'état de la Marine après la Grande Guerre
  par Bernard Collin
- Le *Casabianca*
  par Max Moulin

1re de couverture
Un Rafale marine stationné sur le pont d'envol du porte-avions *George H.W. Bush* au large de Norfolk, le 10 mai 2018.
©Florent Le Bihan/Marine Nationale/Défense

4 de couverture
La nouvelle embarcation commando ECUME, Embarcation Commando à Usage Multiple Embarquable en essai au large de Lorient
©Alain Monot/Marine nationale/Défense

Membre du Cluster Maritime Français

Culture

p. 60

- Combien de marins dans les rues de Paris ?
  par Yves Signorel
- Echanges interarmées ès-uniforme
  par Jacques Tupet
- La mer en musique,
  par Jérôme Collin
- Notes de lecture

Libres propos

p. 44

- Entretien avec Yvan Bourgnon
  par Benoît Lugan
- L'Académie de Marine
  par Alain Coldefy
- Courrier des lecteurs

Vie des associations

p. 52

édito

Préservation ou stricte suffisance

Expliquer en quelques lignes à ses pairs les principales orientations de la Loi de programmation militaire, promulguée en juillet est un exercice bien délicat. Laurent Sudrat a bien voulu s'y essayer dans notre édition. Je l'en remercie. Il rappelle selon l'esprit de la revue stratégique de 2017 que « la France est confrontée à des menaces intenses et durables, qui justifient une marine puissante et polyvalente ». Il montre que la loi répond à ces menaces en améliorant quantitativement et qualitativement les capacités de notre Marine.

Au delà des questions, somme toute assez classiques, du renouvellement des équipements et de la préservation du format, trois préoccupations apparaissent. En premier lieu, le souci de mettre de l'énergie et des moyens pour retenir et attirer les talents. Ensuite la volonté de renforcer les moyens alloués aux fonctions stratégiques « connaissance et anticipation » et « préservation ». Et enfin, l'ambition d'intensifier les programmes européens. Ce sont là signes des temps.

D'aucuns diront que certains arbitrages nécessaires n'ont pas été faits. Alors que s'engage l'avenir de notre défense pour plusieurs années dans une période d'austérité budgétaire, il aurait fallu selon eux, faire des choix plus radicaux. La loi prévoit que les études sur le futur porte-avions seront initiées. Le Charles de Gaulle aura un successeur. Rien ne permet cependant de statuer sur l'anticipation de ce projet et le renforcement de notre capacité aéronavale permettant une permanence de la riposte. François Jourdier, dans ce même numéro s'interroge sur l'absence de remise en cause du format de la dissuasion. Que signifie, nous dit-il, la stricte suffisance en termes de dissuasion ? On projette de renouveler les deux composantes de la dissuasion, mais il est temps de lever le tabou sur ce sujet, affirme t-il. Sans abandonner cette stratégie, il propose que la dissuasion fasse l'objet d'un débat dépassionné au parlement pour rechercher un équilibre et une suffisance des moyens de défense, loin de toute considération industrielle.

A défaut du parlement, notre revue reste le lieu de ces débats. Je vous y invite une nouvelle fois.

Arnauld de La Porte
Rédacteur en chef EN 73

Le commandant Charcot

Par Hubert Putz EN 65

Né en 1867 à Neuilly, Jean-Baptiste Charcot a eu une existence particulièrement riche et variée : médecin, explorateur, officier de marine, champion de France de rugby à XV en 1896, double médaillé d'argent en voile aux JO de 1900, co-créateur des éclaireurs de France[1], président du Yacht Club de France, de l'Académie de Marine... Il est le fils d'un neurologue célèbre qui le contraignit à faire des études de médecine alors que lui ne rêvait que de navigation.

Jusqu'à l'âge de 20 ans, il fait de nombreuses navigations avec son père : Pays de Galles, Shetland, Hébrides, Féroé, Islande, Jan Mayen, Hollande, Espagne et Maroc. Il gardera de ces deux derniers pays une véritable phobie des pays chauds qui explique peut-être son goût pour les terres arctiques et antarctiques.

En 1896, il épouse Jeanne Hugo, petite-fille de Victor, celle-là même qui fut célébrée dans *L'art d'être grand-père*.

En 1901-1902, il navigue dans des eaux froides, franchit pour la première fois le Cercle polaire et approche la glace. Le virus des expéditions polaires ne le quittera plus.

En 1902, il devient officier de marine de réserve grâce à l'intervention du ministre de la marine, beau-père de sa femme[2]. Il monte l'année suivante la première expédition française en Antarctique. Les objectifs scientifiques sont largement dépassés : 1 000 km de côtes découvertes et relevées, trois cartes marines détaillées, 75 caisses d'observations, de notes, de mesures et de collections destinées au Muséum national d'histoire naturelle.

Dès son retour en France, Charcot apprend que son épouse a demandé le divorce pour abandon de domicile conjugal. Il se remarie avec Meg Cléry, peintre, fille d'un célèbre avocat parisien. Elle l'accompagnera souvent dans ses voyages.

D.R.

Il lance la construction d'un nouveau *Pourquoi-Pas ?*, navire d'exploration polaire de 40 mètres gréé en trois-mâts barque, équipé d'un moteur et comportant trois laboratoires et une bibliothèque. Et en août 1908, il part hiverner à l'île Petermann pour sa deuxième expédition polaire. De retour en juin 1910, la moisson est riche en expériences scientifiques : mesures océanographiques (salinité, sondage), relevés de météorologie, étude des marées, étude du magnétisme, collections de zoologie et de botanique confiées au Muséum et à l'Institut océanographique de Monaco. Il rapporte aussi le tracé de la Terre Alexandre et a découvert un nouveau territoire, la Terre de Charcot à laquelle il a donné le nom de son père. Les résultats de l'expédition sont considérables et comprennent aussi le relevé cartographique de 2 000 km de côtes.

Au début de la guerre de 14, il est mobilisé comme médecin à l'hôpital maritime de Cherbourg, mais la navigation le démange, et en juillet 1915 il obtient de l'Amirauté britannique le commandement d'un navire spécialement étudié pour la chasse aux sous-marins. En 1916, il réussit à convaincre la marine française de construire à Nantes trois navires-leurres pour la lutte anti-sous-marine, avec des équipages déguisés en marins de commerce. Affecté au commandement du premier des trois sorti du chantier, il patrouille pendant deux années le long des côtes bretonnes et normandes. Charcot termine la guerre avec les Croix de guerre britannique puis française et une citation à l'ordre de l'Armée pour ses actes de courage.

Il est promu capitaine de frégate de réserve en 1923. Atteint par la limite d'âge en 1925, il doit quitter le commandement de son *Pourquoi pas ?* dont l'équipage est fourni par la Marine, mais il reste à bord comme chef des missions.

C'est au retour de l'une d'elles qu'il trouvera la mort le 16 septembre 1936. Rentrant du Groenland où il est allé livrer du matériel à la mission de Paul-Émile Victor, il fait escale à Reykjavik pour réparer sa chaudière avant d'appareiller pour Saint-Malo, mais pris dans une violente tempête cyclonique il se perd corps et biens sur des récifs. Le naufrage fait 23 morts, 17 disparus et un seul survivant, le maître timonier Eugène Gonidec dont le rapport permet de retracer les derniers instants du navire et de son équipage[3].

Jean-Baptiste Charcot, dont le corps est retrouvé, est enterré à Paris au cimetière de Montmartre le 12 octobre 1936 après des funérailles nationales à Notre-Dame de Paris.

1. Avec le LV Nicolas Benoît.
2. Edouard Lockroy avait épousé la mère de Jeanne, devenue veuve.
3. Voir *la Baille* 316 page 4.

D'après la carte du SHOM 7400 ©SHOM